

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2022

Etaient présents : MM. Agras, Carpentier, Cominotti, De Prada, Espiet, Grux et Knepper, et Mmes Kauffmann, Lapeyrère, Mascarenc, Pérès et Petit

Excusés : M. Nef

Absents : Mme Maurens ; M. Bourdieu

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21/03/2022

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2022 : sans objet ; approbation unanime.

2 – VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2021 POUR LES 4 BUDGETS

Monsieur le Premier Adjoint au Maire présente les différents comptes de gestion et administratifs, à savoir :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 052 872.19	2 783 373.19	1 084 366.10	845 918.31
Base de loisirs	6 259.45	9 911.24	1 490.31	0.00
Lotissement les chênes	153 798.00	153 798.00	209 242.00	209 242.00
Lotissement des mûriers	86 100.00	86 100.00	86 100.00	81 600.00

Les comptes de gestion et comptes administratifs, sous la présidence de M. AGRAS, sont approuvés à l'unanimité.

3- PRÊT TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE

Le montant total des travaux est estimé à 1 368 000 € TTC. Un emprunt est nécessaire pour un montant de 400 000 €. M. AGRAS donne lecture des propositions du Crédit Agricole et de la Banque Postale : 1.26 % et 400 € de frais (Crédit Agricole) ou 1.72 % et 0.10 % de frais (Banque Postale) sur 20 ans. Choix : Crédit Agricole

4 - QUESTIONS DIVERSES

- Ecole élémentaire : modification du plan de financement pour la DETR 2022 ;
- Travaux : devis XP Bois sans suite ;
- Acquisition matériel : devis AGRAM validé pour un broyeur d'accotement (6 463.56 € TTC) ;
- Journée citoyenne : fixée au 23 avril 2022 : sujets à définir ;
- Budget participatif 2022 : à relancer avec en particulier les dossiers non retenus en 2021 ;
- Réfugiés : la famille syrienne, arrivée le 17 mars, est prise en charge par REGAR. Une évaluation du niveau scolaire a été effectuée pour les 2 garçons (niveau école élémentaire par l'inspection académique. D'autres démarches sont en cours ;
- Cloches de l'église : le tableau de commande des cloches donnant des signes de fatigue, une intervention de maintenance ne sera réalisée que lorsque celui-ci sera hors service ;
- Prochaine réunion : lundi 11 avril pour le vote du budget primitif.

Ainsi délibéré le 28 mars 2022